

## **Dates des déclarations pour le week-end du Défi des Haras – Grand Steeple-Chase de Paris 2026**

À l'occasion du week-end du Défi des Haras - Grand Steeple-Chase de Paris 2026, qui se déroulera les samedi 16 et dimanche 17 mai à l'Hippodrome d'Auteuil, France Galop rappelle plusieurs évolutions apportées au calendrier ainsi qu'aux modalités d'engagements.

### **1. Mise en place de seconds engagements pour les Groupes 1**

Pour la première fois en 2026, des seconds engagements sont instaurés pour les quatre courses de niveau Groupe 1 programmées lors du week-end.

Ce dispositif permet aux entourages d'engager leurs chevaux à un tarif correspondant à 1 % de la dotation totale, **sans recourir à une supplémentation**, offrant une plus grande souplesse dans la gestion des engagements.

La clôture des seconds engagements est fixée au lundi 11 mai à 10 h 30.

Les courses concernées sont :

- Le Défi des Haras - Grand Steeple-Chase Paris : tarif 8 370 €.
- Racing TV Grande Course de Haies d'Auteuil : tarif 3 630 €
- Prix Ferdinand Dufaure : tarif 3 300 €
- Prix Alain du Breil – Grande Course de Haies de Printemps des 4 ans : tarif 2 580 €

### **2. Engagements supplémentaires**

Des possibilités d'engagements supplémentaires sont possibles pour l'ensemble des courses du week-end :

- Pour les courses du samedi 16 mai : la clôture est prévue mercredi 13 mai à 11 h 30 ;
- Pour les courses du dimanche 17 mai : la clôture est prévue le jeudi 14 mai à 11 h 30.

### **3. Publication des partants définitifs**

A titre exceptionnel (jour férié), la publication des partants définitifs du Défi des Haras – Grand Steeple-Chase de Paris interviendra plus tard que lors des éditions précédentes.

- Les partants définitifs du Défi des Haras – Grand Steeple-Chase de Paris, ainsi que des autres courses de la réunion du dimanche 17 mai 2026, seront publiés le vendredi 15 mai à 12 h30.
- Les partants des courses programmées le samedi 16 mai seront publiés le jeudi 14 mai à 10 h 30.